

## TABLEAU ANNUEL DE PILOTAGE DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE

QUAND ?	OBJECTIFS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	OUTILS ET RESSOURCES	ROLE DU DIRECTEUR
<b>Pré rentrée</b>	<b>Mettre en place collectivement le pilotage d'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance collectivement des notes de rentrée (difficulté scolaire, pôle ressource)</li> <li>- Elaborer le calendrier des conseils des maîtres/de cycle dédiés à la difficulté scolaire, en lien avec les échéances : dates butoir pour envoi des fiches de demande d'aide au pôle ressource, des demandes d'orientation (maintien, etc.)</li> <li>- Poser des principes organisationnels et de communication : transmission des PPRE d'une classe à l'autre, outils de suivi des élèves prioritaires, etc.</li> <li>- Poser des principes au niveau de la conduite des réunions : ordre du jour participatif, animation des réunions, répartition des rôles (animateur, secrétaire, gardien du temps...), modèle de CR (fiche conducteur)...</li> <li>- Harmoniser les modalités du dialogue avec les familles (points à aborder lors des réunions de rentrée, entretiens individuels, communication au fil de l'année scolaire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notes de service circonscription</li> <li>- Outil de suivi des élèves prioritaires</li> <li>- Ordre du jour des réunion de rentrée (à construire)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organise la lecture collective des notes de rentrée</li> <li>- Pose des principes de conduite de réunion</li> <li>- Organise la communication (mail, Padlet, cahier navette...)</li> <li>- Organise la « mémoire » de l'école : CR de réunion, affichage, etc.</li> <li>- Propose une articulation conseil des maîtres/ de cycle</li> <li>- Propose un outil de suivi des élèves prioritaires</li> <li>- Impulse le dialogue avec les familles</li> <li>- Consulte le portail APAE pour obtenir les indicateurs de l'école</li> </ul>
<b>A chaque période</b>	<p><b>Identifier les besoins des élèves</b></p> <p><b>Mettre en place les organisations</b></p> <p><b>Assurer le suivi des élèves prioritaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En conseil de cycle, identifier les élèves en difficulté et leurs besoins, élaborer ou ajuster les PPRE</li> <li>- Associer les parents à la rédaction des PPRE : s'enrichir de leur connaissance des enfants pour les actions à conduire en classe, réfléchir à des actions à conduire la maison (cf. mode d'emploi du partenariat sur le site de la circonscription)</li> <li>- Construire (ou ajuster) les projets d'aide : mettre en place des organisations, réfléchir à l'articulation des différentes formes d'aide (aides en classe, APC, pôle ressource, stages de réussite).</li> <li>- Echanger sur les pratiques</li> <li>- Identifier les besoins de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche conducteur de réunion</li> <li>- Outil de suivi des élèves prioritaires</li> <li>- Avenant APC collectives</li> <li>- Fiches de demandes d'aide pôle ressource (cf. note de service)</li> <li>- GEVASCO...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prépare l'ordre du jour des réunions</li> <li>- Organise le suivi sur la durée</li> <li>- Répartit les moyens humains (AVS, service civique...)</li> <li>- Tient la comptabilité des APC</li> <li>- Rappelle les échéances (dates butoir du pôle ressource)</li> <li>- Organise les équipes éducatives et les ESS</li> <li>- Impulse les échanges de pratique (<i>exemples de thématiques : comment associer les familles dans la construction des PPRE ? Quelle collaboration avec les enseignants du pôle ressource ?</i>)</li> <li>- Informe sur les possibilités de formation</li> </ul>

P1	<b>Prendre en compte les évaluations nationales (CP, CE1, 6<sup>ème</sup>) pour réguler les apprentissages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un diagnostic sur l'école des compétences réussies et à renforcer</li> <li>- Repérer les élèves identifiés à besoin et proposer des aménagements</li> <li>- Partager ce diagnostic en conseil des maîtres</li> <li>- En déduire des pistes de travail pour chaque niveau</li> </ul>	- Synthèse des évaluations nationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prépare une synthèse des évaluations nationales</li> <li>- Suggère des pistes de travail</li> </ul>
Fin P2 début P3	<b>Poursuivre le dialogue avec les familles</b>  <b>Préparer les orientations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser les entretiens individuels : prévoir la restitution des évaluations (dont évaluations nationales pour les CP/CE1)</li> <li>- Informer sur les modalités de prise en charge des élèves en difficulté (aménagements)</li> <li>- Associer à la rédaction des PPRE (voir ci-dessus)</li> <li>- Évoquer les différentes possibilités de poursuite des parcours : passage dans le niveau supérieur avec aménagements, maintien, passage anticipé, orientations... <u>NB : à ce stade, ne pas se prononcer</u></li> <li>- Informer les parents sur les procédures, les échéances, les structures susceptibles d'accueillir les élèves à la rentrée prochaine</li> <li>- Préparer les projets d'orientation (ULIS, SEGPA, IME...) :</li> <li>- Solliciter le pôle ressource pour avis</li> </ul>	Fiches de demandes d'aide pôle ressource	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulse et participe aux entretiens si sollicitations</li> <li>- Conseille, rappelle les procédures, les échéances</li> <li>- Conseille, informe, rappelle les échéances</li> <li>- Etablit la liste des élèves éligibles aux stages de réussite</li> </ul>
P4	<b>Mettre en œuvre la procédure relative à la continuité des parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les élèves pour lesquels des maintiens/passages anticipés seront proposés</li> <li>- Réunir les éléments d'analyse des situations</li> <li>- Requérir l'avis de l'IEN</li> </ul>	- Eléments d'analyse (PPRE, évaluations, productions d'élèves...)	- Organise la concertation dédiée à l'analyse des situations (présence d'un enseignant du pôle ressource)
P5	<b>Organiser la poursuite de la scolarité</b>  <b>Réfléchir aux évolutions relative au pilotage de la difficulté scolaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialoguer avec les familles (fiches dialogue)</li> <li>- Transmettre les PPRE aux classes supérieures</li> <li>- Anticiper le suivi des élèves prioritaires (maintenus ou non)</li> <li>- Les prendre en compte pour opérer les choix de répartition pédagogique</li> <li>- Dresser un bilan des actions engagées, dresser des perspectives</li> <li>- Identifier les élèves éligibles aux stages de réussite d'été</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches dialogue</li> <li>- PPRE</li> <li>- Outil de suivi des élèves prioritaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmet aux familles les fiches dialogue</li> <li>- S'assure de la transmission des PPRE</li> <li>- Assure le suivi des élèves prioritaires</li> <li>- Propose et arrête la répartition pédagogique</li> <li>- Synthétise les éléments de bilan et propose des évolutions</li> <li>- Etablit la liste des élèves éligibles aux stages de réussite</li> </ul>